

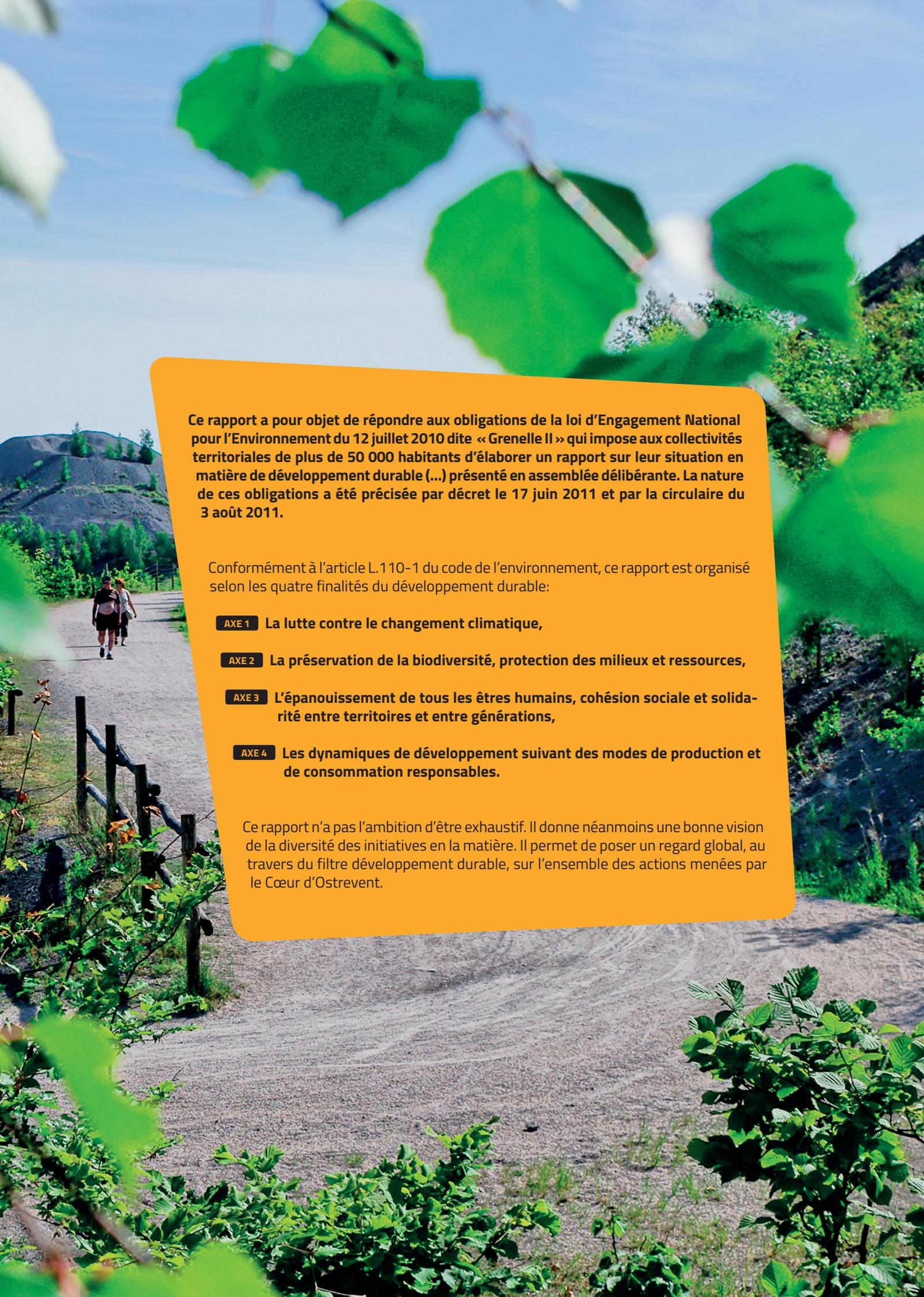
Cœur d'Ostrevent

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2023



Cœur Communauté
de Communes
d'Ostrevent



Ce rapport a pour objet de répondre aux obligations de la loi d'Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » qui impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'élaborer un rapport sur leur situation en matière de développement durable (...) présenté en assemblée délibérante. La nature de ces obligations a été précisée par décret le 17 juin 2011 et par la circulaire du 3 août 2011.

Conformément à l'article L.110-1 du code de l'environnement, ce rapport est organisé selon les quatre finalités du développement durable:

AXE 1 La lutte contre le changement climatique,

AXE 2 La préservation de la biodiversité, protection des milieux et ressources,

AXE 3 L'épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,

AXE 4 Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce rapport n'a pas l'ambition d'être exhaustif. Il donne néanmoins une bonne vision de la diversité des initiatives en la matière. Il permet de poser un regard global, au travers du filtre développement durable, sur l'ensemble des actions menées par le Cœur d'Ostrevent.



SOMMAIRE

PAGE 4

AXE 1

**LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE ET PROTÉGER L'ATMOSPHÈRE**

PAGE 10

AXE 2

**PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ,
PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES**

PAGE 14

AXE 3

**FAVORISER LA COHÉSION ET LA MIXITÉ SOCIALE.
PARTICIPER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS
LES ÊTRES HUMAINS**

PAGE 19

AXE 4

**ENCOURAGER DES DYNAMIQUES
DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES
DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION
RESPONSABLES**

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTÉGER L'ATMOSPHÈRE



L' « Engagement pour le Renouveau du bassin Minier » (ERBM) pour la rénovation intégrée des cités minières

La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent a signé, le 07 mars 2017, avec l'Etat, l' « *Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais* » dont l'enjeu est d'engager la métamorphose du bassin minier à travers un vaste plan d'actions qui a vocation à se déployer sur une échelle de 10 ans.

A travers sa signature, **Cœur d'Ostrevent a démontré sa détermination** et son engagement pour la mise en oeuvre d'un plan de développement ambitieux du bassin minier, et en termes de déclinaison opérationnelle à l'échelle de son périmètre de compétences, tout particulièrement sur **la dimension de l'habitat minier**.

Cette **démarche de portée nationale** s'est concrétisée sur le territoire communautaire par la mise en place d'un **plan d'actions concret**.

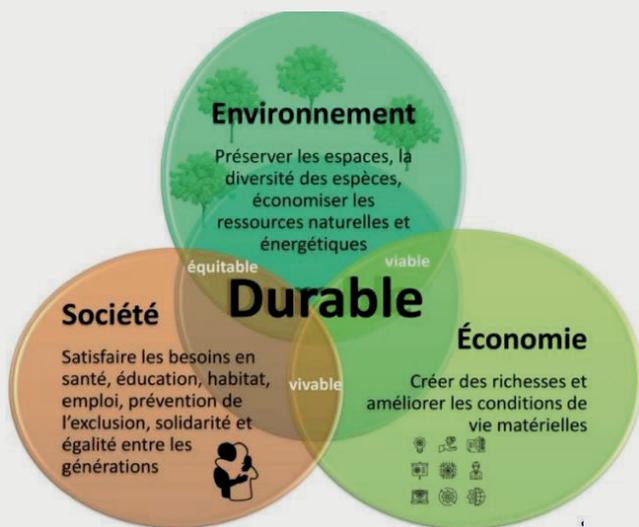
14 cités minières représentant plus de 2 200 logements ont été priorisées. Et, d'ores et déjà, **6 cités minières font l'objet d'un programme de rénovation (1^{er} triennal 2018-2020)**.

Une attention toute particulière a été portée au **programme de rénovation des logements** en termes de réhabilitation thermique et d'adaptation au vieillissement.

L'exigence est d'**améliorer la qualité de vie des habitants dans leur logement**.

Ces logements rénovés, avec **le soutien financier de Cœur d'Ostrevent à hauteur de 3 000 € ou 4 000 € par logement** (selon critères), sont aussi **un exemple de réponse à la problématique actuelle de la précarité énergétique** en redonnant du pouvoir d'achat aux habitants.





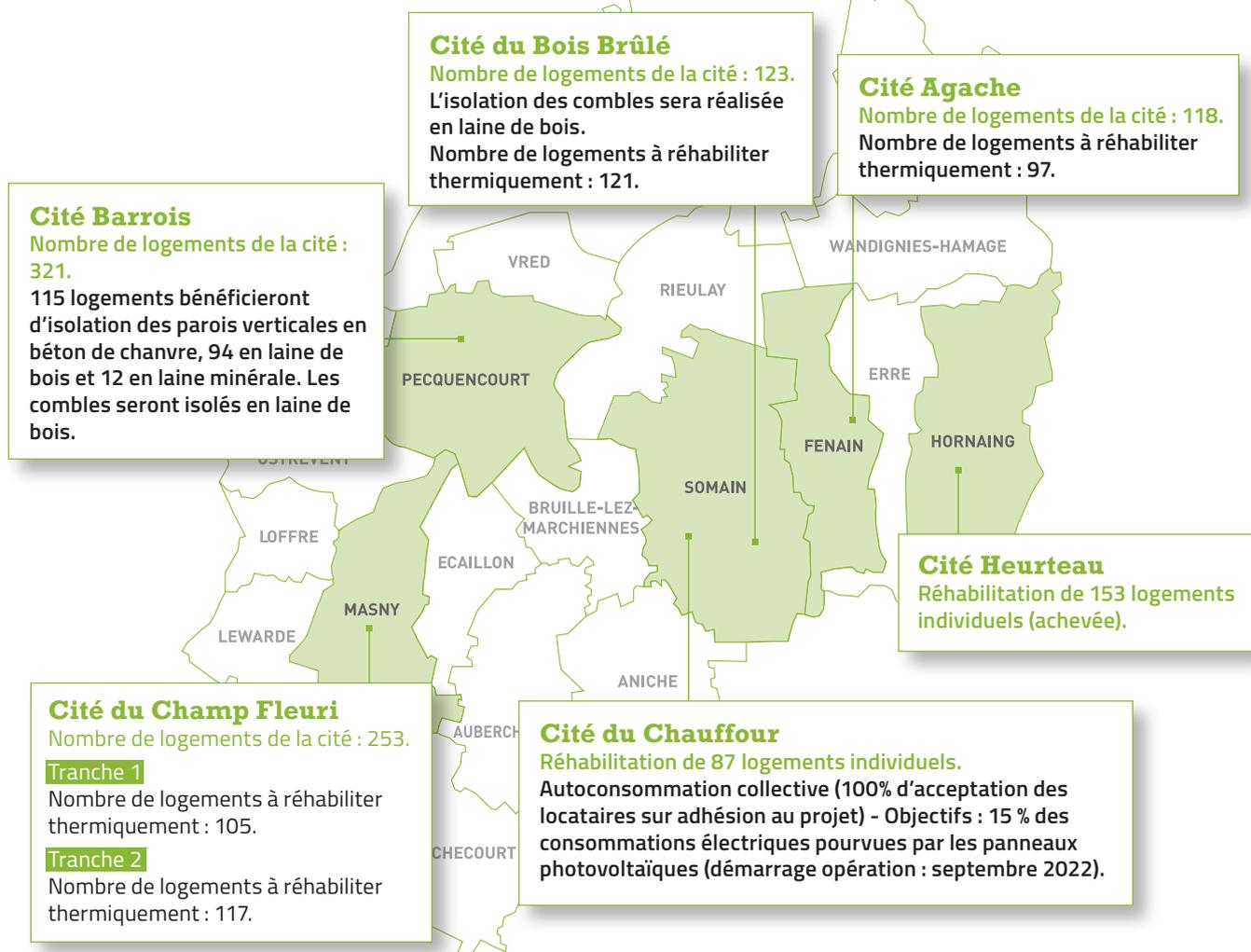
La rénovation énergétique rejoint également les 3 piliers du développement durable.

- **Environnement** : Améliorer les logements avec des matériaux nobles et renouvelables,
- **Économie** : Permettre de donner du pouvoir d'achat supplémentaire aux propriétaires,
- **Société** : Permettre d'améliorer le confort de vie de ses habitants.

La réhabilitation énergétique du bâti peut se doubler d'une réhabilitation écologique, d'une part en utilisant des éco-matériaux et en recyclant ce qui peut l'être, et d'autre part en intégrant une démarche de végétalisation du bâti. Ceci est propice au développement de la biodiversité, à la qualité de l'eau et à la qualité de l'air, ainsi qu'au microclimat urbain.

Le 1^{er} programme 2018 2020 est en cours de réalisation (enveloppe globale : État 100 M€ - Région 100 M€).

Il concerne 6 cités minières :



Gratuité des transports en commun : une fréquentation en hausse de 35 % !

Le 1^{er} janvier 2022, le réseau Evéole devenait le plus grand réseau de France, en termes de nombre d'habitants, à passer à la gratuité totale. Sur les lignes majeures (ligne A, ligne 2), on observe une hausse de fréquentation de 40 à 50 %. En moyenne, sur l'ensemble des lignes, cette hausse de fréquentation peut être estimée à environ 35 %. Une confirmation de la pertinence de la gratuité du réseau : moins de pollution, davantage d'économies pour les habitants de notre territoire.



Un projet de centrale photovoltaïque

Sur la ZAC de la Renaissance à Somain, en partenariat avec Cœur d'Ostrevent, le groupe TOTAL ENERGIES va développer une centrale photovoltaïque sur l'ancien site d'une usine à boulets de charbon (terrain pollué et inconstructible).

La centrale s'étendra sur plus de 10 hectares. 17 000 panneaux solaires seront installés pour

une production totale de 9.9 gigawatts, soit l'équivalent de la consommation domestique annuelle de 6 800 personnes.

Sur le plan environnemental, le projet devrait permettre d'économiser 256 tonnes de CO₂ par an.

Pour la collectivité, il s'agit d'un projet de requalification exemplaire par la production d'une électricité renouvelable.

Une méthanisation à la ferme exemplaire

Cœur d'Ostrevent a accompagné le projet Biostrevent sur la commune de Monchecourt dès 2018 par le biais d'un dialogue territorial dès l'amont du projet.

Aujourd'hui du gaz vert est produit localement et permet de chauffer 2400 foyers et une économie de 6 500 tonnes de CO₂ / an.

Promotion de l'usage du vélo

2023 sera une année intense pour le vélo, dans un contexte de crise géopolitique, environnementale et économique impactante pour notre territoire et pour nos vies. Remède anti-crise, outil de lutte contre le changement climatique, de pouvoir d'achat et d'inclusion, le vélo est devenu une politique publique de premier rang. C'est pourquoi Cœur d'Ostrevent avec ses partenaires va poursuivre sa politique en faveur du développement de l'usage du vélo. Cœur d'Ostrevent fera l'acquisition de 15 nouveaux vélos tout chemin électrique qui seront mis à disposition de l'OT pour la découverte de nos patrimoines.

Par ailleurs, en 2022 Cœur d'Ostrevent a renouvelé une enveloppe de 18 000 € pour aider les habitants à acheter un VAE neuf.

Bilan de l'opération :

94 personnes ont obtenu une aide

Aide moyenne : 190 €

Prix moyen des vélos : 1 306 €

Les subventions apportées par Cœur d'Ostrevent ont généré 123 000 € d'achat

Yellow : le service de location de vélos à assistance électrique du SMTD

Pour répondre à la forte demande, le parc de vélos à assistance électrique du SMTD a été augmenté de façon conséquente en 2022 avec l'acquisition de :

- 20 VTT électriques, nouvelle offre destinée aux sportifs et aux envies d'évasion sur les chemins de randonnées cyclables
- 140 VAE à cardan, nouveaux modèles sans chaîne (donc sans problème de déraillement) d'entretien plus facile.

Au total, ce sont désormais 435 VAE toutes gammes confondues disponibles à la location



L'accompagnement de projets structurants et vertueux : Bils Deroo et Gare de Triage de Somain



L'avenir du site ferroviaire de Somain a toujours été une préoccupation majeure de Cœur d'Ostrevent. Dès les premières déclarations annonçant des risques de fermeture de la gare de triage, la collectivité s'est rapidement positionnée comme chef de file et défenseur du projet de redynamisation du site ferroviaire de Somain.

Depuis de nombreuses années, Cœur d'Ostrevent a su mobiliser autour d'elle les acteurs locaux (Etat, Région, Département, Organisations syndicales, SCOT du Douaisis, Mission Bassin Minier...).

Des initiatives et études prospectives ont été menées par le passé par différents cabinets (Samarcande, Grandes écoles) et ont démontré l'existence d'un potentiel économique pour ce site.



En 2018, le **Pôle d'excellence Euralogistic** a accompagné Cœur d'Ostrevent dans sa volonté de transformer l'ancienne gare de triage en site dynamique et attractif. 6 axes de travail ont été étudiés afin de pérenniser l'existence du site ferroviaire et la proposition a été de retenir 3 axes :

- **Axe 1 (prioritaire) : La « Route de la soie »** (pour rappel : visite en 2018 des représentants des deux plus grands opérateurs ferroviaires chinois)
- **Axe 2 : Massification des flux de marchandises sur un vaste bassin économique**
- **Axe 3 : Activités innovantes de revalorisation des matières en fin de cycle de vie, approvisionnement par le mode ferroviaire et Economie Sociale et Solidaire associée.**

Aujourd'hui, le Pôle d'excellence Euralogistic a été approché par le ministère de l'économie et la Plateforme SOURCE (outil international de préparation de projets d'infrastructure durable). Les échanges ont identifié le projet Somain porte ferroviaire (Rail Gate), structuration d'une plate forme ferroviaire pour le transport de marchandises orientée Asie sur le site de Somain comme projet pilote potentiel.

Ce projet de portée internationale sera l'opportunité pour la Région Hauts-de-France et le territoire de Cœur d'Ostrevent d'être la vitrine et le porte drapeau de la massification des flux ferroviaires mais aussi le démonstrateur

de la logistique verte et durable encouragée par la **dynamique REV 3** (dans le cadre de la troisième Révolution Industrielle).

Ce projet entend contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il s'inscrit dans un schéma européen de soutien aux territoires et aux investissements puisqu'il tend à participer et à déployer des services respectueux de l' environnement dans une dynamique de résilience.

Ce projet permettra d'accompagner le groupe **Bils Deroo** qui a confirmé sa venue sur la ZAC de la Renaissance afin de construire une plateforme logistique de 100 000 m² sur un terrain de 26 hectares qu'elle souhaite embrancher fer afin de développer une activité de fret ferroviaire et faire ainsi transiter 50 % des marchandises par le rail.

Le groupe Bils Deroo table sur 2024 pour le démarrage de l'activité de cette plate forme. Ce projet devrait générer la création de 400 à 600 emplois.

Le plan de relance du fret ferroviaire annoncé par le gouvernement pourrait donc conforter l'avenir du site de Somain.

Ce plan vise à développer le transport de marchandises par le rail qui a connu de longues années de déclin avant de se stabiliser.



L'Espace France Rénov' de Cœur d'Ostrevent



Le but du conseiller France Rénov' ?

Un accompagnateur Rénov' est un opérateur agréé par l'Etat. L'Etat propose aux habitants ce service pour profiter gratuitement de conseils personnalisés pour mener à bien leur projet de rénovation énergétique.

Quelles sont les missions de l'accompagnateur ?

- Définition du projet de travaux : visite, diagnostic, préconisation de travaux adaptés.
- Conseils de sélection pour les entreprises RGE et du choix des devis.
- Mobilisation des financements : Ma Prime Rénov', CEE, CARSAT...
- Conseils en fin de chantier.

Quelques chiffres clés sur l'année 2022 pour le territoire communautaire :

263 personnes ont été informées et conseillées.

2 animations dont 250 personnes ont été sensibilisées.

5 parutions dans les relations presse-médias.



Culture : développer la sobriété énergétique et numérique

Le développement culturel du territoire permet aux habitants une **offre culturelle de proximité**. Leurs déplacements sont de ce fait, plus courts et permettent d'éviter les déplacements en grande agglomération, plus lointaine. Il s'agit à la fois de développer la sobriété énergétique tout en favorisant la mobilité des publics.

La **gratuité des bus** depuis le 1^{er} janvier 2022 a accentué les déplacements des habitants lors des événements culturels. De nouveaux publics ont pu **développer une mobilité** sur le territoire qui n'était pas possible auparavant ou de manière ponctuelle (pas de véhicule, peu de moyens).

Nos partenariats avec les structures locales concourent également au développement d'une sobriété énergétique. Elles organisent le **co-voiturage** d'adhérents pour venir en groupe aux événements soit avec un ludospace soit par la mise en place d'une navette bus (EVS L.E.P.H.A.R.E, la bouée des jeunes, l'association LAPAGE, etc.)

Certains habitants ont d'ailleurs mis en place par la suite leur propre covoiturage et se déplacent aujourd'hui ensemble pour leurs diverses activités.

Enfin, le service culture favorise les artistes régionaux afin de **privilégier des déplacements courts**. Quant aux artistes en résidence, ils ont la possibilité de loger sur le territoire pour limiter leurs déplacements et sont conviés à utiliser les transports en commun.

Le service culture propose également une **mutualisation communautaire d'outils d'animation**. Cela permet de pallier aux problèmes de stockage, d'éviter la multiplicité de mêmes outils et de créer une rotation utile de ces outils. Pour cela, **l'achat d'un véhicule électrique est prévu en 2023** permettant la navette de ces outils afin de faciliter leur roulement (navette déjà existante mais véhicule peu adapté et à essence).

Dans cette logique de déplacement « vert », le service tend à déployer le covoiturage pour tout événement (réunion, formation, etc.) au sein de l'équipe et au sein des équipes des bibliothèques.

Au-delà de la sobriété énergétique, une réflexion est mise en place quant à la sobriété numérique. En effet, le développement du numérique prend de plus en plus de place dans notre quotidien.

La **mutualisation d'outils numériques** au sein du réseau des bibliothèques de Coeur d'Ostrevent contribue notamment cette sobriété numérique avec un logiciel commun aux 15 bibliothèques pour l'emprunt de livres, un portail internet commun (réservations de livre, agenda des événements, etc.), un accès aux ressources numériques. La mutualisation favorise une baisse non négligeable de l'impact numérique et évite la multiplication de ces outils.



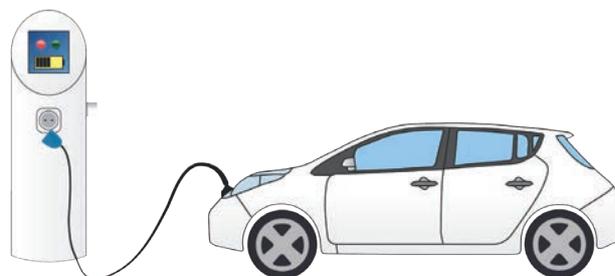
Développement de l'usage des véhicules électriques

Les services techniques gèrent une flotte de véhicules mis à disposition des agents pour leurs déplacements. Le but est de réduire voire supprimer les notes de frais pour déplacements avec véhicules personnels.

Pour ce fait, aux 8 véhicules électriques actuellement en service nous allons investir dans :

- 4 nouvelles voitures
- 1 achat avec reprise d'un véhicule diesel en fin de vie
- 3 locations avec possibilité de rachat en fin de contrat.

Le but à terme, serait d'affecter un véhicule par service ayant souvent des besoins et de maintenir une flotte commune en renfort ou pour les besoins occasionnels.



PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, PROTÉGER LES MILIEUX ET LES RESSOURCES



Un territoire qui possède un patrimoine remarquable et une ressource en eau qu'il faut préserver

Coeur d'Ostrevent, et ses communes membres, protègent les ressources naturelles dans le cadre d'un développement maîtrisé, avec par exemple des zones d'activités aménagées sur d'anciennes friches industrielles et la mise en place de la gestion différenciée sur les espaces publics.

Chaque année, 5 millions de m³ d'eau potable sont prélevés sur les captages de Pecquencourt et partent vers la métropole Lilloise et 2,5 millions de m³ sur les captages de Wandignies- Hamage vers l'agglomération de Valenciennes !

Et pour préserver la qualité de la ressource en eau, sauvegarder les prairies est un enjeu important.

Les prairies constituent un élément important du paysage agricole et de préservation de l'environnement pourtant une tendance régulière à la réduction de ces surfaces en prairies est constatée depuis cinquante ans au profit du maïs fourrage et de cultures de vente financièrement plus attractives.

Dans ce cadre, Coeur d'Ostrevent a répondu en décembre 2021 à l'appel à projets « Paiement du Service Environnemental » de l'Agence de l'eau en partenariat avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut. L'objectif est de mobiliser une nouvelle aide financière à destination des exploitations privilégiant l'élevage à l'herbe afin de favoriser le maintien et la création des prairies.

Ce sont près de 190 000 € qui seront mobilisés pour aider les exploitants, et ce dispositif concernera plus de 500 ha sur le territoire.

Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale et protéger aussi cette ressource en eau.

Coeur d'Ostrevent est partenaire du plan Bio Scarpe-Escaut.

Pour rappel les 3 axes de ce programme :

- Développer les productions agricoles et les surfaces agricoles en **accompagnant les agriculteurs vers un changement de pratiques**
- Développer les productions agricoles et les surfaces agricoles en **favorisant l'installation et la transmission en agriculture biologique**
- **Accompagnement des acteurs locaux** dans le développement de dynamiques au sein de filières bio, spécifiques au territoire, et dans la recherche de nouveaux débouchés

Dans le but d'accélérer l'approvisionnement des cantines scolaires en produits sains, durables et locaux, Coeur d'Ostrevent poursuit son partenariat avec **A Pro bio**.



Les richesses naturelles et patrimoniales, des atouts pour le territoire

Préserver le territoire, ce n'est pas le sanctuariser, c'est justement le donner à voir, le découvrir, le comprendre pour agir et le sauvegarder. La labellisation RAMSAR par exemple va permettre au Coeur d'Ostrevent d'amplifier la stratégie et le programme d'actions de la charte de valorisation touristique de la Scarpe signée avec le Parc et les VNF.

De beaux projets sont en perspectives : la création de belvédères pour prendre de la hauteur et s'émerveiller devant ces paysages sculptés par l'eau, un parcours nautique, la

poursuite du développement touristique fluvestre et le slow tourisme, l'amélioration de l'accessibilité des sites et des connexions (biologiques et les modes doux).

Le périmètre RAMSAR c'est aussi un beau terrain de jeu en respectant bien naturellement la gestion et la fragilité des sites.

C'est donc pour le territoire la possibilité également de poursuivre et d'amplifier les événementiels et **les activités sport nature qui valorisent cette richesse patrimoniale.**

Plantons le Décor !

En partenariat avec Espaces Naturels Régionaux, Coeur d'Ostrevent propose, chaque année, de participer à une commande groupée d'arbres, d'arbustes fruitiers et de légumes anciens d'origine régionale, offrant ainsi la possibilité de contribuer à la préservation de la biodiversité locale.

46 commandes ont été passées pour cette saison 2022-2023 pour un total de **901 arbres et arbres fruitiers.**

La gestion zones d'activités

Le Coeur d'Ostrevent s'efforce d'avoir une politique exemplaire de recyclage de foncier pour favoriser le développement économique et en particulier les zones d'activités (Zone Barrois, De Sessevalle et Renaissance qui sont des anciens sites miniers).

De nouvelles réglementations sont venues impacter les projets économiques.

Par exemple, La loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'office français de la biodiversité a eu des conséquences sur le développement d'une partie de la zone « Barrois ». Les terrains situés sur la partie nord de la zone sont classés en zones humides depuis cette loi.

Les futurs investisseurs devront intégrer les mesures de la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » dite ERC dans leur projet.



Pour les zones humides, les compensations sont de 100 % pour la création d'une zone humide et de 150 % à 300 % pour la restauration.

Le Coeur d'Ostrevent travaille en partenariat avec les porteurs de projet, les mairies, cabinets d'études, Safer, Lycée agricole afin de trouver des zones humides à compenser.

A titre d'exemple, afin d'accompagner un investisseur, Coeur d'Ostrevent va signer une convention sur la zone des Bias à Pecquencourt pour la restauration d'une zone humide. La collectivité sera accompagnée par le Conservatoire des Espaces Naturels Hauts de France pour le suivi de gestion.



La gestion des déchets ménagers

L'année 2022 a vu une nette diminution de la production de déchets sur le territoire, par rapport à 2021, avec :

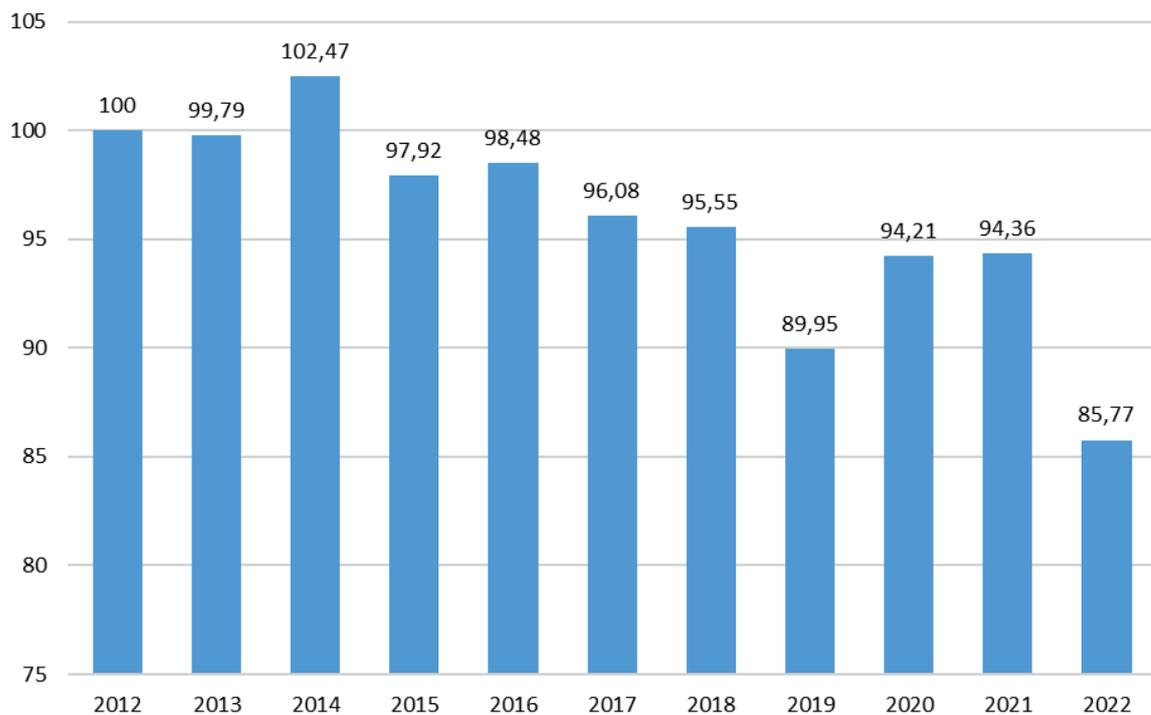
- - 4% pour les ordures ménagères résiduelles
- - 7% pour la collecte sélective
- - 3% pour le verre

Marqué par l'épisode caniculaire de l'été 2022, la production de déchets végétaux est celle qui a connu le plus net recul, de 28% par rapport à l'année précédente.

Au global, la quantité de déchets collectés en 2022 a diminué de 4,2 %, hors déchets végétaux, et de 9%, déchets végétaux compris, par rapport à 2021.

D'une manière générale, on constate une tendance à la baisse de la production de déchets sur le territoire, comme le montre le graphique ci-dessous.

Indice de réduction de la production de déchets (base 100 en 2012)



LA VALORISATION :

Le tableau ci-dessous reprend les quantités de matériaux issus du tri et envoyés vers les filières de recyclage en 2022.

	Tonnes	Tonnes eq. CO ₂
Acier	106,54	156,46
Aluminium	10,91	84,71
Plastiques	426,075	982,84
Papiers-Cartons	1754,33	NC
Verre	2425,29	1510,07
Total	4723,145	2734,08

Par ailleurs, 5 068 tonnes de déchets végétaux ont été envoyées dans la filière compostage en 2022.

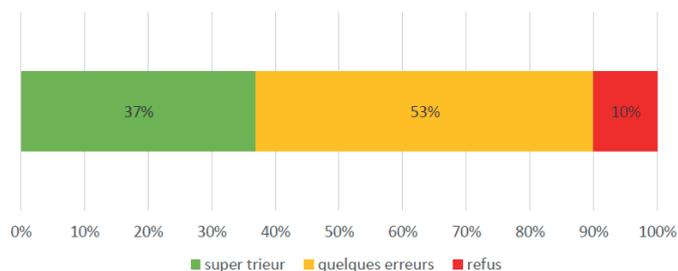
LA SENSIBILISATION :

Dans le cadre du label « commune zéro déchet », plusieurs suivis de collecte ont été effectués dans les communes participantes (au nombre de 16), afin d'évaluer la qualité du tri des habitants.

Un courrier d'information reprenant les résultats de ces contrôles a ensuite été envoyé à chaque commune.

BILAN DE L' OPERATION

Résultats du contrôle des bacs



LES ERREURS LES PLUS FREQUENTES

Plastiques non recyclables: suremballages, pots, barquettes, sacs, films...
Ordures ménagères: restes alimentaires, mouchoirs, couches, masques, ...
Déchets de déchèterie: poêles, casseroles, appareils électriques, vêtements, ...
Verre d'emballage: à déposer dans la poubelle verte.

CONSTATS

Plus de 30% de bacs contrôlés ont reçu une étiquette verte. Ce qui vous permet d'atteindre le deuxième niveau de bons trieurs.

PISTES D' AMELIORATION

- N'hésitez pas à communiquer dans vos bulletins ou sur vos réseaux grâce aux consignes de tri de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent
- Des opérations ciblées de sensibilisation en porte à porte peuvent être menés par les ambassadeurs du tri pour informer les habitants sur les consignes de tri et le devenir des déchets ménagers
- Des animations dans les écoles sont également possible ainsi qu'une formation auprès des agents de votre commune.

Contact par email pour toutes demandes : adornier@cc-coeurdostrevent.fr

Un doute? Une question? Contacter le service déchets au 03 27 71 37 54 ou sur www.coeurdostrevent.fr

Les ambassadeurs du tri ont également animé divers ateliers de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, dans une quinzaine d'établissements scolaires du territoire, représentant une cinquantaine de classes.

Enfin 2023 verra la mise en place de l'extension des consignes de tri (ECT) à l'ensemble des emballages. L'ECT constitue une simplification du geste de tri, qui permettra de diriger une quantité plus importantes de matériaux vers les filières de recyclage et de valorisation.

L'enjeu de l'année 2023 est donc de faire adhérer l'ensemble de la population du territoire à ces nouveaux gestes, et de s'assurer que ceux-ci sont bien suivis, à la fois à travers les données de collecte et sur le terrain.



FAVORISER LA COHÉSION ET LA MIXITÉ SOCIALE PARTICIPER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

« Les êtres humains ne sont pas seulement des êtres de raison et de besoins ; ils sont aussi des êtres d'émotion et de passion ». Au-delà de la satisfaction des besoins essentiels, l'épanouissement suppose de donner à tous les êtres humains accès à la culture et aux pratiques culturelles. Permettre l'accès de tous à la production et à l'échange interculturel est fondamental pour rendre le projet de développement durable « désirable ». Par ailleurs, la dimension démocratique de l'épanouissement humain ne saurait être oubliée : projet politique par excellence, le développement durable a montré, depuis sa définition, sa capacité à renouveler le champ de la démocratie, en particulier en multipliant les expériences de démocratie participative et contributive (débats publics, groupes de travail multi acteurs...).



Favoriser l'accès de la culture auprès des habitants

La politique culturelle conduite par Cœur d'Ostrevent participe au déploiement d'un développement culturel homogène sur son territoire, en partenariat avec les communes et le réseau des structures locales (établissements scolaires, médico-sociaux, bibliothèques, centres sociaux, associations, etc.). Elle vise à développer l'accès et l'attrait de tous les habitants à la culture sur un territoire peu pourvu en équipements culturels tout en répondant à une démarche de développement durable.

Elle se décline en 3 axes :

- **Retisser le lien en facilitant l'accès à la culture**
- **Participer à l'économie du territoire et au pouvoir d'achat des habitants**
- **Développer la sobriété énergétique et numérique** (voir page 9)

Cette politique se construit grâce aux soutiens financiers du Ministère de la Culture et du Département du Nord (réseau départemental de développement culturel en milieu rural). Elle compte aussi parmi ses partenaires la Médiathèque Départementale du Nord et l'Éducation Nationale.

Retisser le lien en facilitant l'accès à la culture

La culture est un pilier essentiel au développement durable. Elle est **moteur de l'épanouissement des citoyens**, de leur bien-être. Il s'agit de **faciliter l'accès à la culture** et d'accompagner les citoyens dans la découverte de la **diversité des expressions culturelles**. C'est également le moyen de **retisser le lien social**, entre les habitants, entre les générations, entre les membres d'une même famille.

Aujourd'hui, nos bibliothèques sont les premiers lieux culturels de proximité. Elles sont au cœur et en premier plan de ce lien social.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les structures locales dans l'objectif d'amener les dispositifs que nous

proposons au sein de ces structures et auprès de leurs adhérents pour plus de facilité et les inciter petit à petit à venir d'eux-mêmes aux événements et actions culturelles.

Cet accès à la culture se veut **accessible pour tous**, dès la naissance. Pour cela, nous développons des actions pour tous les publics et notamment publics spécifiques : les tout-petits (0 à 3 ans) et leurs proches, publics éloignés (géographiquement ou socialement), publics empêchés (personnes âgées, illettrés, etc.).

En 2023, deux chantiers verront le jour : l'accessibilité (handicap, illettrisme, séniors, etc.) et le numérique (illectronisme) pour tous.



Participer à l'économie du territoire et au pouvoir d'achat des habitants

Dans l'objectif d'un développement culturel homogène du territoire, Cœur d'Ostrevent propose, durant toute l'année, des actions culturelles et spectacles variés qui **s'adaptent aux équipements et spécificités des communes**.

Cette spécificité de l'intercommunalité permet ainsi à toutes les communes (même les plus petites) d'être investies dans le domaine culturel en bénéficiant du soutien financier de Cœur d'Ostrevent et de l'accompagnement du service culture. Les élus des communes sont associés à la construction de ces projets. Cela nous permet de proposer une **offre culturelle régulière, gratuite pour tous et de qualité**.

Cette gratuité est un véritable choix pour **redonner du pouvoir d'achat aux habitants**. En effet, le budget quotidien des familles est peu élevé et la répartition des besoins écarte

souvent la culture des priorités. Cette gratuité permet donc aux habitants de bénéficier d'une offre culturelle, de développer leur esprit critique, de s'ouvrir aux autres tout en protégeant leur pouvoir d'achat.

En bibliothèque, une tarification attractive est mise en place également : 5€, une fois, pour les habitants de Cœur d'Ostrevent. La mise en réseau permet donc aux habitants de bénéficier d'une carte de lecture unique valable dans 15 bibliothèques et leur offrant un très grand nombre d'ouvrages. De plus, l'ensemble des événements ayant lieu en bibliothèque, sont gratuits.

Enfin, le service culture **privilégie les artistes régionaux** pour soutenir l'économie locale.. Sur 17 projets en 2022, 16 ont été mis en place avec des compagnies départementales ou régionales.

L'ANNÉE 2022, C'EST :

En matière de PROJETS CULTURELS

17 projets (spectacles/ actions culturelles) co-construits avec les communes et proposés aux habitants

2 205 participants avec une jauge globale remplie à 85%

Au niveau du RÉSEAU de LECTURE PUBLIQUE

4 événements culturels intercommunaux

Les Nuits de la Lecture, Par Coeur et Par Mots, La tournée du bibliporteur (Hors Les Murs), Lire en Ostrevent

1 789 participants avec une jauge globale remplie à 85%

4 RÉSIDENCES D'ARTISTES (dans le cadre du CLEA)

6 811 participants (sur l'année civile 2022)

Le Service Emploi Formation Insertion



Le Service Emploi Formation Insertion de Cœur d'Ostrevent, créé en 2018, oeuvre en faveur de l'insertion professionnelle des habitants du territoire. En ce sens, la collectivité contribue à l'épanouissement de chacun.

Organisé de manière à être au plus proche des demandeurs d'emplois, salariés en reconversion, jeunes en situation de décrochage scolaire...elle mobilise autour d'elle l'ensemble des dispositifs et outils nécessaires pour que les habitants trouvent une solution à leurs demandes de manière fluide, réactive et adaptée.

En aidant plus d'une centaine de personnes à retrouver un travail en 2022, Cœur d'Ostrevent a également aidé à retrouver une dignité et une place dans la société.

En 2022, elle a aussi déployé le dispositif service civique (agrément obtenu en 2021) afin de permettre à des jeunes de s'engager dans un parcours citoyen et de travailler sur leurs projets de vie qu'il soit professionnel ou personnel. De même, deux adultes relais ont été recrutés sur des missions de médiation emploi en direction des quartiers Politique de la Ville.

Ces deux dispositifs, service civique et adulte relais, illustrent la politique de la collectivité à double titre car ils sont, tout d'abord, des tremplins qui offrent aux personnes occupant

ces postes une opportunité de se former, d'acquérir une expérience, de développer des valeurs de solidarité, mais, en plus, ils permettent de développer des missions en direction des habitants pour les accompagner dans différents domaines : accès au numérique, à l'emploi, à la culture, éducation au développement durable, ...

La clause d'insertion, dispositif soutenu et développé par la collectivité constitue par ailleurs un levier essentiel de l'accès à l'emploi et donc de l'épanouissement des habitants. La collectivité a systématisé l'étude de l'opportunité d'intégrer une clause sociale d'insertion dans ces marchés, ce qui a permis d'inscrire un prévisionnel d'un millier d'heures sur l'un des marchés lancés en 2022. Celles-ci seront réalisées en 2023 au démarrage des travaux par des demandeurs d'emploi du territoire rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.

En 2023, la collectivité étudiera la possibilité de développer la clause sociale d'insertion sur les marchés de service. Cela pourrait permettre de développer le type d'emploi engendrés et la typologie de publics bénéficiaires. De même, cela impactera favorablement le nombre d'heures d'insertion générées et de fait, le nombre de personnes qui pourront y accéder dans le cadre de leurs parcours vers l'emploi.

La politique de la ville pour réduire les inégalités

OBJECTIFS

- Piloter et animer le contrat unique d'agglomération des 8 quartiers prioritaires concernant les champs suivants : éducation, citoyenneté, emploi et développement économique, habitat et cadre de vie, lien social, prévention de la délinquance ;
- Accompagner les porteurs de projets pour la mise en oeuvre d'actions thématiques du contrat unique d'agglomération.

Programmation annuelle des projets dans le cadre de la politique de la ville :

1 420 439 € de subventions accordées par les financeurs en 2022 (hors Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) avec une participation de Coeur d'Ostrevent à hauteur de **331 761€ soit 23,35%**.

La mise en oeuvre d'une démocratie participative au profit de la solidarité

Le Contrat Unique d'Agglomération piloté par la communauté de communes Coeur d'Ostrevent, concerne tous les enjeux de la politique de la ville sur les 8 quartiers retenus comme prioritaires. Outre les partenaires institutionnels, la démarche contractuelle fédère également les associations et les habitants des quartiers prioritaires.

Ainsi a donc été créé dans chaque quartier un Conseil Citoyen afin d'impliquer les habitants dans les décisions.

2020 et 2021 ont permis de consolider la démarche des conseils citoyens sur l'ensemble des communes en géographie prioritaire, ainsi Coeur d'Ostrevent a soutenu en 2022, la création d'un inter conseils citoyens, action innovante à l'échelle des Hauts de France portée par l'association l'Établi.

OBJECTIFS

- Accompagner les conseils citoyens sur leur place et leur rôle ;
- Accompagner les collectifs citoyens dans la formation, dans l'éducation à la citoyenneté, dans l'observation des pratiques innovantes d'une citoyenneté active ;
- Accompagner à la création et à l'animation d'un réseau de conseillers citoyens (échanges de pratiques, pouvoir d'agir...).

**Coût total de l'action : 11 408,00 €
dont 2 282 € de subvention Coeur d'Ostrevent**



Projet des jardins partagés

Au-delà du projet, le jardin partagé est un outil de développement des liens sociaux de proximité au moyen d'activités sociales, culturelles ou éducatives accessibles au public.

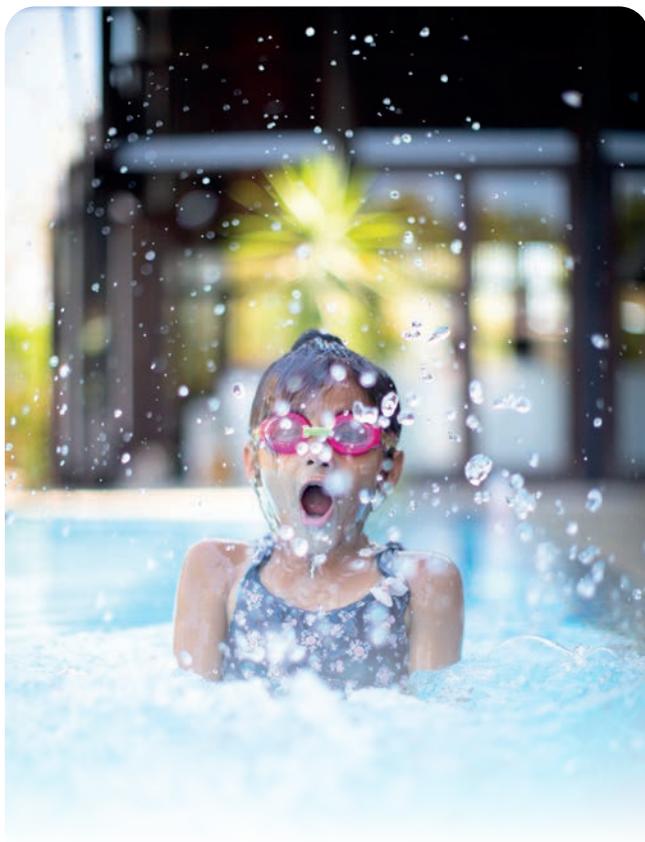
Un ensemble d'ingrédients concourent à l'émergence de la **cohésion sociale**. Le jardin est une activité non contraignante qui permet aux personnes fragiles et isolées de se confronter aux autres de manière douce. Elle passe également par un contact à la terre et aboutit à une production valorisante. Dans ces espaces, les habitants s'organisent de manière à limiter les coûts d'investissement, notamment grâce au réemploi de matériel (bois, outils, hôtel à insecte, composteurs).

Cette pratique n'est pas exempte d'obstacles et difficultés, dont certaines sont propres au milieu associatif : **moyens financiers limités, investissement des bénévoles, distribution des récoltes pour les habitants.**

L'accompagnement de ce type de démarche et la plus-value d'une dynamique inter associative, intercommunale permet de renforcer et de sécuriser la démarche dans une logique partenariale.



La création d'une piscine communautaire qui participera à l'épanouissement de nos habitants



Les bienfaits de la natation

Les bienfaits de la natation sont connus, mais parfois oubliés. Il est bon de rappeler que la natation est accessible à tous les âges et à tous les niveaux de forme physique : du bébé nageur à la kiné aquatique, du simple moment de détente à la remise en forme complète, chacun trouvera son compte ! Sans oublier que l'apprentissage de la natation, priorité nationale, est aussi un vecteur de socialisation indispensable pour nos jeunes générations.

Le projet de piscine communautaire de Cœur d'Ostrevent se fixe des objectifs ambitieux pour garantir un accès privilégié et abordable au sport, à la détente, et au sport-santé à tous les habitants du territoire !

ENCOURAGER DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Projet de piscine communautaire : une démarche écoresponsable

Les élus de Coeur d'Ostrevent ont validé le projet de construction d'une piscine communautaire, qui sera implantée sur la commune d'Aniche. Engagement politique fort de sens pour notre territoire, le projet se veut tout aussi ambitieux en matière de développement durable : **symbole de la dynamique de développement du territoire, le projet intègre une dimension écoresponsable.**

Si le programme définitif est en cours d'élaboration, le travail a démarré avec notre Aide à Maîtrise d'Ouvrage autour de critères impérieux de conception : une démarche HQE et BBC affirmée et l'intégration des énergies renouvelables.

Démarche HQE, BBC et énergies renouvelables

La conception de l'équipement devra impérativement s'intégrer dans une démarche de haute qualité environnementale (HQE) et de bâtiment basse consommations (BBC).

Cela consiste à maîtriser l'impact du futur équipement sur l'environnement extérieur, qu'il s'agisse de l'intégration harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat, du choix des procédés et des matériaux de construction, mais également de la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets, de l'entretien et de la maintenance. Le projet garantira un environnement intérieur de qualité qu'il s'agisse du confort acoustique, hygrothermique, des conditions sanitaires des espaces, ou encore de la qualité de l'air et de l'eau.

Initiée dès l'origine du projet, la démarche de basse consommation sera poussée à son maximum en tenant compte de tous les paramètres : conception architecturale, enveloppe thermique, systèmes d'énergies (en priorisant le solaire, la géothermie ou les réseaux de chaleur), etc.



Agriculture, circuits courts, produits bio

Fin 2022 Coeur d'Ostrevent a réuni l'ensemble de ses partenaires afin d'analyser les points de blocage dans la demande en produits locaux et ou bio et les leviers à mettre en place dans le futur pour aussi améliorer la situation des agriculteurs en cette période de crise.

Pour 2023 et les prochaines années, les partenaires proposent d'imaginer de nouvelles actions pour mettre en relation nos agriculteurs et les consommateurs du territoire : Marche du terroir intercommunal, fête de l'agriculture ? Il y a également un besoin de mettre facilement en relation nos maraichers avec les habitants par le biais d'un site internet dédié et la mise en place d'une logistique pour distribuer des paniers de produits locaux avec des points relais.

Dans ce cadre, le Coeur d'Ostrevent souhaite mettre en place en 2023 le dispositif **P.A.N.I.E.R.S.** avec l'association Bio en HDF.

La déclinaison du sigle **P.A.N.I.E.R.S** résume bien l'ambition : **P**our l'**A**ccès à une **N**ourriture **I**nclusive, **É**cologique, **R**égionale et **S**olidaire.

Ce dispositif propose de lever les freins à l'alimentation durable en distribuant des paniers de produits bio locaux (de nos maraichers) à moindre prix aux personnes en situation de précarité. Les usagers pourront ainsi bénéficier d'un tarif préférentiel et d'un accompagnement au changement d'habitudes alimentaires au travers d'ateliers de sensibilisation (techniques culinaires, équilibres alimentaires, lectures

d'étiquettes, jardinage...) mais aussi de temps forts conviviaux favorisant les échanges et la découverte (visites de ferme, ciné-débat, repas collectifs...). Le but étant d'accroître l'autonomie alimentaire en permettant à chacun de faire des choix appropriés à ses besoins, à ses moyens, en tenant compte des enjeux tels que la santé et l'environnement. L'objectif en 2023 est de toucher 50 foyers.

Convaincue des bienfaits en termes de santé publique, de biodiversité, de lien social et de développement économique de l'agriculture biologique locale et plus largement de l'alimentation responsable, Coeur d'Ostrevent poursuivra le partenariat avec l'association **A PRO BIO**.

— RESTAURATION COLLECTIVE —

COMMENT DÉFINIR MA STRATÉGIE D'INTRODUCTION EN PRODUITS LOCAUX ET BIOLOGIQUES ?

—
COMMENT RÉDIGER LES CLAUSES DE MON MARCHÉ ET CONTRÔLER LE PRESTATAIRE ?

12/04/2021

A PRO BIO
Cultures locales



Une Stratégie de développement intégrée des sports de nature

Coeur d'Ostrevent mène avec de nombreux partenaires comme la Mission Bassin Minier et le Département du Nord une réflexion sur les sports de nature comme levier de rayonnement et d'attractivité du territoire. Elle mise à la fois sur la singularité du terrain de jeu avec la présence, unique en France, d'un réseau de nombreux terrils, et sur la force de l'histoire de ce territoire et de ces paysages bâtis à mains d'hommes et de femmes.

Cette stratégie s'appuie sur le développement d'un réseau d'équipements et de liaisons, constituant des «Stations Sport Nature», sur l'ensemble du territoire du Bassin minier. Elle implique la construction d'une offre de services encore aujourd'hui balbutiante. Cette offre passe par la qualification de l'hébergement, de l'encadrement sportif (coaching, guides...), des services de mobilité (loueurs, réparateurs, bagagistes) quel que soit son statut (associatif, indépendant, public).

Une de ces stations sport de nature est la base sport nature des Argales, qui pour rappel a été déclarée d'intérêt communautaire en décembre 2021.

Le site est devenu une destination très prisée par les habitants du secteur et plus largement ceux de l'aire métropolitaine de Lille.

Disposant d'une histoire forte, d'une grande richesse écologique et patrimoniale, le site des Argales reste pourtant peu aménagé pour mieux accueillir les visiteurs pratiquants des sports de nature.

C'est pourquoi, en 2023 Coeur d'Ostrevent et le Département du Nord s'engagent pour proposer de nouveaux aménagements respectueux de la richesse patrimoniale du site.





Aniche
Auberchicourt
Bruille-lez-Marchiennes
Ecaillon
Emerchicourt
Erre
Fenain
Hornaing
Lewarde
Loffre
Marchiennes
Masny
Monchecourt
Montigny-en-Ostrevent
Pecquencourt
Rieulay
Somain
Tilloy-lez-Marchiennes
Vred
Wandignies Hamage
Warlaing



Cœur Communauté
de Communes
d'Ostrevent

Allée du Bois
59287 Lewarde
Tél. +33(0)3 27 71 37 37

www.coeurdostrevent.fr